

OP-TIME EXPERTISE S.A.R.L.
7, rue François Fresneau
17320 MARENNES HIERS BROUAGE

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre activité de conseil en gestion de patrimoine, nous sommes soumis à diverses réglementations correspondant aux différents statuts que nous exerçons. Le présent document est établi en vue de vous présenter le cadre réglementaire dans lequel nous allons travailler.

En application de l'article 325-5 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) relatif aux Conseillers en Investissements Financiers (CIF), nous vous adressons les informations réglementaires et les informations complémentaires préconisées par La Compagnie des CGP-CIF, association professionnelle agréée par l'AMF, dont nous sommes adhérents, inscrits sous le statut de CIF (N° d'enregistrement F000496) et enregistrés au fichier ORIAS sous le numéro 140 046 76 (www.orias.fr) :

- C.I.F. (Conseiller en Investissements Financiers),
- Intermédiaire en Assurance (IAS) en qualité de Courtier en assurance en catégorie C* : activité pour laquelle je ne suis pas autorisé à encaisser des fonds destinés à un assuré ou à une compagnie d'assurances (primes ou cotisations).

**C : non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et peut communiquer sur simple demande du client, le nom de ces dernières et offre au client un conseil fondé sur une analyse objective et impartiale du marché, et analyse, pour ce faire un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché de façon à pouvoir recommander, en fonction de critères professionnels, le contrat qui serait adapté aux besoins du souscripteur éventuel.*

Pour l'activité d'IAS, l'autorité de contrôle est l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) dont l'adresse de correspondance est :

ACPR
4 place de Budapest
Direction du Contrôle des Pratiques Commerciales
75436 PARIS Cedex 9

Pour le démarchage bancaire et financier :

Notre cabinet est amené à développer une activité de démarchage bancaire et financier au sens de l'article L.341-1 et suivants du Code monétaire et financier, au nom et pour le compte des mandats suivants :

- AFI ESCA
- OPTIMUM VIE
- UNEP
- AGEAS
- ERES
- VIE PLUS
- AVIVA
- GENERALI
- MMA PATRIMOINE
- LE CONSERVATEUR
- SWISSLIFE
- 123 I.M.
- CORUM A.M.
- VOISIN S.A.S
- ADVENIS
- PRIMONIAL
- INTER GESTION
- APLUS FINANCE
- SOFIDY
- CERENICIMO FINANCE
- URBAN PREMIUM

Dans l'exercice de notre activité de CIF, nous sommes susceptibles de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante :

- ⇒ Lorsque le conseil est fourni de manière non indépendante, la rémunération pourra se faire sous forme de rétrocessions de commissions et/ou d'autres avantages monétaires ou non monétaires perçus ou reçus de la part de nos partenaires, cumulés éventuellement à nos honoraires. Cette rémunération est justifiée par une amélioration de la qualité de notre prestation et dans l'objectif d'agir au mieux de vos intérêts.

La nature du conseil ainsi que les contours de la rémunération vous seront communiqués de manière plus précise au sein de la lettre de mission.

Dans le cadre de l'exercice de notre activité d'intermédiation en assurance, la prestation est fournie sur un conseil approprié formalisé au sein d'un rapport d'adéquation,

Liste des partenaires (avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature commerciale (les plus représentatifs))

C.I.F. : 123 INVESTMENTS MANAGER ; APLUS FINANCE, CORUM A.M. ; SOFIDY ; URBAN PREMIUM ; VOISIN S.A.S.

I.A.S. : APIVIA; MALAKOFF MEDERICK; NOVELIA; SWISSLIFE; GAN EUROCOURTAGE ; OPTIMUM VIE ; ERES ; MD VIE ; PREMAVALS ; VIE PLUS ; AVIVA ; CIPRES VIE ; GENERALI ; MMA PATRIMOINE

OP-TIME EXPERTISE

S.A.R.L. au Capital de 10 000,00 € - SIRET n° 80190861700039 RCS de La Rochelle
Siège social / Cabinet : 7, rue François Fresneau 17320 MARENNES HIERS BROUAGE
Tél. 05.17.25.31.90 / @ : op-time@laposte.net

N° ORIAS : 140 046 79 catégories « Courtier d'Assurance » et « Conseiller en Investissement Financier »
Adhérent de l'association professionnelle "Compagnie des CGP-CIF" sous le n° F000496
RC Pro et Garantie Financière souscrites auprès de la compagnie MATRISK Assurance

Je vous informe que sont uniquement habilités à agir pour le compte d'OP-TIME EXPERTISE et donc à travailler avec vous :

- M. Johann JOIGNY, Co-gérant, Courtier en Assurances et Conseiller en Investissement Financier

ou

- M. Cédric JOIGNY, Co-gérant, Conseiller en Investissement Financier

Enfin, je vous confirme que conformément au Code de Bonne Conduite de La Compagnie des CGP-CIF, nous avons pris l'engagement pour maintenir notre adhésion, de suivre des formations réglementaires obligatoires, de justifier annuellement d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, de produire nos casiers judiciaires et de déclarer immédiatement, sous peine de déchéance, tout événement susceptible de le modifier, enfin de respecter toutes les dispositions incluses dans le Code de Bonne Conduite de La Compagnie des CGP-CIF.

Notre travail nécessitant un accès, un stockage et l'exploitation d'informations personnelles, que vous voudrez bien nous confier, nous nous engageons à respecter le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 28 mai 2018.

Par ailleurs, le cabinet s'abstient, sauf accord express, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients.

Nous vous informons que nous communiquerons avec vous par les moyens suivants :

- Par courrier

- Par tout autre support durable (e-mail, site internet dédié, etc...) dès lors que les clients auront opté formellement pour la fourniture des informations sur cet autre support et que ce même support se révélera adapté au contexte dans lequel seront conduites les affaires.

En vous remerciant de la confiance que vous voudrez bien nous accorder,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Conseil en Gestion de Patrimoine

OP-TIME EXPERTISE,

Johann JOIGNY,

Cédric JOIGNY

OP-TIME EXPERTISE

S.A.R.L. au Capital de 10 000,00 € - SIRET n° 80190861700039 RCS de La Rochelle
Siège social / Cabinet : 7, rue François Fresneau 17320 MARENNES HIERS BROUAGE
Tél. 05.17.25.31.90 / @ : op-time@laposte.net

N° ORIAS : 140 046 79 catégories « Courtier d'Assurance » et « Conseiller en Investissement Financier »
Adhérent de l'association professionnelle "Compagnie des CGP-CIF" sous le n° F000496
RC Pro et Garantie Financière souscrites auprès de la compagnie MATRISK Assurance